

## N° 35066-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 4 décembre 2018

## Rapport de présentation

**OBJET** : Arrêté unique portant délégation de signature aux agents de la direction de la jeunesse et des sports

PJ: Un projet d'arrêté

Il est proposé, dans le cadre de la réécriture de l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud, en vue de le sécuriser juridiquement et d'en simplifier sa gestion et sa lecture, de rédiger un arrêté par direction.

En effet, la rédaction d'un arrêté par direction permet de faciliter l'accès aux droit des administrés en leur permettant de cibler leurs recherches ainsi que de rendre plus réactives les éventuelles modifications devant intervenir quant au champ des délégations accordées à chacun qui ne seront ainsi plus tributaires des délais de traitement liés à la procédure de regroupement des différentes modifications inter-directions à apporter.

Ainsi, après huit premiers arrêtés concernant la direction des ressources humaines, la direction juridique et d'administration générale, la direction provinciale d'action sanitaire et sociale, la direction de l'équipement, la direction du foncier et de l'aménagement, la direction de la culture (en cours), la direction financière et la direction du logement (en cours), il convient de poursuivre le projet avec la rédaction d'un arrêté pour la direction de la jeunesse et des sports de la province Sud.

De plus, madame Anne PERRIER sera nommée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 en qualité de chef du service administratif et financier. La délégation de signature proposée a été complétée à la demande de la direction.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.